

Pourquoi une assurance maladie pour le séjour à l'étranger?

De nombreux étudiants en langues et étudiants qui séjournent à l'étranger pendant une période déterminée ne sont souvent pas couverts par une assurance maladie ou ne le sont qu'insuffisamment. Cependant des maladies ou des accidents ne peuvent hélas jamais être entièrement exclus et peuvent entraîner des pertes financières considérables. Avec la ligne de tarif Care College, vous êtes protégé à l'étranger contre les coûts liés à des soins médicaux nécessaires.

Description du produit Care College Basic

Les prestations suivantes sont assurées:

Assurance maladie

- Soins ambulatoires chez le médecin
- Hospitalisation (classe de soins générale)
- Prise en charge des coûts des médicaments à 100 %
- Traitement dentaire analgésique à 100 % (jusqu'à max. 500,- EUR/année d'assurance)
- Franchise 120,- EUR / année d'assurance
- Mesures de réadaptation médicalement nécessaires (traitement consécutif)
- Transport à l'hôpital médicalement nécessaire
- Les auxiliaires nécessaires suite à un accident jusqu'à 250,- EUR sont remboursés (mais pas les auxiliaires de vue)
- Coûts supplémentaires d'un rapatriement médicalement nécessaire dans le pays d'origine (jusqu'à 10.000,- EUR)
- Coûts de transfert en cas de décès de la personne assurée jusqu'à 25.000,00 EUR
- Prolongation de responsabilité légale pendant 4 semaines maximum
- Couverture dans le pays d'origine pendant /pays tiers
 - par an maximum 14 jours (Durée: 1 - 4 mois)
 - par an maximum 28 jours (Durée: > 4 - <12 mois)
 - par an maximum 42 jours/ Année d'assurance (Durée: 12 mois +)

Care Concept AG doit être informée préalablement par écrit du voyage.

Vous trouverez l'étendue exacte des prestations dans les Conditions Générales d'Assurance

Le tarif prévoit une franchise générale de 120,- EUR par année d'assurance. Les frais sont remboursés jusqu'à 1,8 fois le taux réglementaire des médecins et des dentistes (GOÄ/GOZ).

Description du produit Care College Comfort



La base est le tarif Care College Basic. Il faut y ajouter les prestations supplémentaires suivantes:

Assurance maladie:

- Pas de franchise
- remboursement de 2 primes mensuelle en cas de non-recours aux prestations au cours de 12 mois
- Traitement dentaire analgésique à 100 % (jusqu'à max. 750,- EUR/par année d'assurance)
- Prise en charge de 50 % des coûts de prothèse, jusqu'à 500,- EUR maximum en deux ans (la période d'attente pour les prothèses dentaires est de 8 mois)
- Les prothèses dentaires consécutifs à un accident remboursé à 100 % à hauteur de 1000,- EUR maximum.
- Les auxiliaires nécessaires suite à un accident jusqu'à 500,- EUR sont remboursés
- Coûts supplémentaires d'un rapatriement médicalement nécessaire dans le pays d'origine à 100 %
- Le remboursement s'effectue dans le cadre des réglementations tarifaires des médecins et des dentistes (GOÄ/GOZ), sans plafond, à 1,8 fois le taux réglementaire
- Sur demande : frais de transport pour la visite d'un membre de la famille pour un traitement stationnaire en hôpital de plus de 14 jours. (500,- EUR)

Description du produit Care College Premium

La base est le tarif Care College Comfort. Il faut y ajouter les prestations supplémentaires suivantes:

Assurance maladie:

- Traitement dentaire analgésique à 100 % (jusqu'à max. 1250,- EUR/par année d'assurance)
- Les dispositifs médicaux consécutifs à un accident de 100 % formule simple
- Verres correcteurs jusqu'à 100,- EUR (a période d'attente est de 3 mois)
- Les prothèses dentaires consécutifs à un accident remboursé à 100 % à hauteur de 2500,- EUR maximum.
- Prise en charge de 70 % des coûts de prothèse, jusqu'à 1000,- EUR maximum en deux ans (la période d'attente pour les prothèses dentaires est de 8 mois)
- Coûts de transfert en cas de décès de la personne assurée jusqu'à 25.000,- EUR
- Prolongation de responsabilité légale jusqu'à 8 semaines
- Indemnité hospitalière journalière (forfait de 100,- EUR pour les séjours hospitaliers de plus de 14 jours).
- Sur demande : frais de transport pour la visite d'un membre de la famille pour un traitement stationnaire en hôpital de plus de 14 jours. (1250,- EUR)

Liste des primes

Vous pouvez conclure la ligne de produit Care College non seulement avec différents éventails de prestations mais encore avec différentes durées. Les primes sont échelonnées en fonction de la durée du contrat et de l'âge. Dans le cas de durées de contrat supérieures à 24 mois, la prime à verser augmente à partir du 25ème mois. La prime mensuelle respective est indiquée dans l'aperçu suivant:

Liste des primes Care College

Produit	Care College Basic	Care College Comfort	Care College Premium
Mois 1 - 24/ jusqu'à 29 ans	24,50 EUR	32,00 EUR	48,00 EUR
Mois 1 - 24/ à partir de 30 ans	30,00 EUR	48,00 EUR	75,00 EUR
A partir du 25ème mois /jusqu'à 29 ans	49,50 EUR	57,00 EUR	73,00 EUR
A partir du 25ème mois / à partir de 30 ans	55,00 EUR	73,00 EUR	99,00 EUR

Indications relatives à la garantie

1. Catégorie de personnes

L'assurance maladie à l'étranger est conçue sur mesure pour les besoins des élèves des écoles de langues (et du DSH), étudiants étrangers, doctorants, boursiers et participants à des projets internationaux des universités et des Fachhochschulen, participants à ERASMUS, SOKRATES, DAAD, Working-Holiday, Work & Travel et Work & Study, etc.

L'âge minimal à la souscription pour ce tarif est de 12 ans! L'âge maximal à la souscription pour ce tarif est de 40 ans!

Remarque : Le motif principal du voyage dans le pays de destination doit être une formation ou un perfectionnement.

2. Domaine de validité

L'assurance n'est valable que pendant le séjour en Allemagne et/ou à l'étranger (à l'exception des états USA, Canada, Mexique) -> **Care College USA**. La couverture de l'assurance est également valable lorsque le séjour à l'étranger concerne plus d'un pays et lorsque le changement est lié à l'apprentissage de la langue et/ou aux études/à la formation. Des séjours de vacances courts dans le pays d'origine/ /pays tiers pendant jusqu'à 6 semaines par an sont possibles.

3. Comment a lieu la conclusion du contrat?

Lorsque vous avez rempli et envoyé votre souscription en ligne, nous déposons pour vous, peu de temps après, vos documents d'assurance dans notre portail client My Care Concept, si le test de plausibilité est positif. Vous y trouverez les documents suivants au format PDF, que vous pouvez télécharger, imprimer et utiliser:

- Police d'assurance à présenter aux ambassades, aux services des visas et aux autorités
- Conditions d'assurance, y compris informations pour les consommateurs, fiche d'information sur le traitement des données et extrait de la loi sur le contrat d'assurance

Si le contrôle de plausibilité devait s'avérer négatif, nous vous contacterons par écrit dans un délai de deux jours ouvrés.

Care Concept AG se tient à votre disposition aux numéros de téléphone de services gratuits à partir du réseau fixe allemand pour répondre à vos autres questions
téléphone: 0800 -977 3500 Fax: 800 - 977 35 35

Sinon composez le:
téléphone: +49 228 - 977 35 - 0 Fax: +49 228 - 977 35 35

Care College - Toutes les prestations d'un coup d'œil*

Assurance maladie

	Care College Basic	Care College Comfort	Care College Premium
Soins chez le médecin en ambulatoire	✓	✓	✓
Médicaments et transports en ambulance prescrits par le médecin	✓	✓	✓
Hospitalisation dans la catégorie de soins générale	✓	✓	✓
Traitement dentaire analgésique	✓ jusqu'à 500,- EUR/ Année d'assurance	✓ jusqu'à 750,- EUR/ Année d'assurance	✓ jusqu'à 1.250,- EUR/ Année d'assurance
Prise en charge de coûts de prothèse en deux ans (période d'attente 8 mois)	-	✓ 50 % jusqu'à 500,- EUR	✓ 70 % jusqu'à 1.000,- EUR
Frais de prothèse suite à un accident	-	✓ jusqu'à 1.000,- EUR	✓ jusqu'à 2.500,- EUR
Auxiliaires prescrits par le médecin après un accident, modèle simple	✓ jusqu'à 250,- EUR/ Année d'assurance	✓ jusqu'à 500,- EUR/ Année d'assurance	✓ à 100 %
Remède	✓ jusqu'à 250,- EUR/ Année d'assurance	✓ jusqu'à 500,- EUR/ Année d'assurance	✓ jusqu'à 1.500,- EUR/ Année d'assurance
Verres correcteurs jusqu'à 100,- EUR; période d'attente 3 mois)	-	-	✓
Frais supplémentaires pour un rapatriement justifié médicalement.	✓ jusqu'à 10.000,- EUR	✓ (à 100 %)	✓ à 100 %
Franchise/Année d'assurance	✓ 120,- EUR	Sans franchise	Sans franchise
Remboursement des soins conformément à GOÄ/GOZ	✓ jusqu'à un taux de 1,8)	✓ jusqu'à un taux de 2,3	✓ jusqu'à un taux de 2,3
Service d'urgence dans le monde entier	✓	✓	✓
Prolongation de responsabilité légale	✓ 4 semaines	✓ 4 semaines	✓ 8 semaines
Frais de transfert en cas de décès/Frais d'obsèques	✓ jusqu'à 25.000,- EUR	✓ jusqu'à 25.000,- EUR	✓ jusqu'à 25.000,- EUR
Couverture mondiale (sauf États-	✓	✓	✓

Unis, Canada, Mexique)			
Couverture d'assurance dans le pays d'origine (en fonction de la durée de l'assurance)	✓	✓	✓
Carte d'assurance	✓ numérique	✓ numérique	✓ numérique
Remboursement en cas de non-recours aux prestations au cours d'une année d'assurance	-	✓ 2 prime mensuelle	✓ 2 prime mensuelle
Indemnisation en cas de maladie grave	-	✓ 1.500,- EUR/ Année d'assurance	✓ 2.500,- EUR/ Année d'assurance
frais de transport pour la visite d'un membre de la famille pour un traitement stationnaire en hôpital de plus de 14 jours.	-	✓ 500,- EUR	✓ 1.250,- EUR
Indemnité hospitalière journalière (forfait de 100,- euros pour les séjours hospitaliers de plus de 14 jours).	-	-	✓

*Vous trouverez une description détaillée des prestations dans les conditions d'assurance.

Qu'est-ce qui n'est pas assuré?

Exclusions de prestations

- Maladies et séquelles d'accident dont le traitement à l'étranger a été la seule ou l'une des raisons du départ en voyage
- Les frais liés à des maladies, affections et séquelles d'accident existantes ou connues au moment de la souscription de l'assurance ou de la demande de prolongation, ainsi que les séquelles de telles maladies et accidents traités dans les 6 mois précédant la souscription de l'assurance ou la demande de prolongation au-delà de 30.000,- EUR*
- Examens et traitements de grossesses qui existaient déjà avant la conclusion de l'assurance ou la demande de prolongation du contrat
- Interruption de grossesse et contraception
- Prestations optionnelles en milieu hospitalier
- Aides non liées à un accident
- traitement psychothérapeutique/psychanalytique
- Mesures de désintoxication, cure et traitement en sanatorium
- traitement cosmétique (par ex. correction de cicatrices, ablation non nécessaire de l'acné et des verrues, etc.)
- Examens préventifs, Vaccinations de protection
- Détartrage, traitement de la parodontose
- traitements orthodontiques, appareils occlusaux, implantologie et Gnathologie mesures
- Examens pour l'obtention d'un permis de séjour
- Certificats et expertises



Informations importantes en cas de sinistre ou de maladie

My Care Concept Portail clients:

Vous avez une demande de remboursement et vous souhaitez maintenant nous soumettre des reçus, par exemple des factures médicales ou des reçus de pharmacie ? Ou nous vous avons demandé des informations en rapport avec une demande de remboursement (par exemple, une déclaration volontaire ou une preuve d'entrée). Vous pouvez télécharger ces documents rapidement et facilement ici: [My Care Concept Portail clients](#)

Your advantage: Vous n'avez pas besoin de nous envoyer quoi que ce soit par courrier ou par e-mail* et vous recevrez **très rapidement** les avantages contractuels.

*Dans certains cas, nous nous réservons le droit de demander les originaux.

Care Concept InvoiceApp:

Avec notre application **Care Concept InvoiceApp**, vous pouvez scanner des documents rapidement et facilement de n'importe où avec votre téléphone portable ou votre tablette et nous les transmettre en toute sécurité: [Care Concept InvoiceApp](#)

Your advantage: Vous n'avez pas besoin de nous envoyer quoi que ce soit par courrier ou par e-mail* et vous recevrez **très rapidement** les avantages contractuels.

*Dans certains cas, nous nous réservons le droit de demander les originaux.

Pour nous contacter:

Care Concept® AG
Postfach 30 02 62

53182 Bonn

Téléphone : 0800 -977 3500 (pour les appels depuis le réseau fixe allemand) ou +49 228 977 35-22
Fax : 0800 9773535 ou +49 228 97735-922

En cas de responsabilité civile

En cas de dommages en responsabilité civile, il ne faut pas faire de reconnaissance de faute envers la personne lésée. L'examen de l'existence d'une faute est effectué exclusivement par **Care Concept AG®**.

En cas d'accident

Si l'accident entraîne le décès, **Care Concept®** doit en être informée au plus tard dans les 48 heures, et ce même si l'accident a déjà été déclaré.

En cas de maladie

En cas de traitement ambulatoire, veuillez présenter au médecin les informations relatives à la couverture d'assurance que vous pouvez télécharger sur le portail client dans la page de détails de votre contrat. Afin de vous éviter des frais administratifs inutiles, nous payons directement au médecin les prestations assurées au titre du contrat en Allemagne et en Autriche, le cas échéant sous déduction des franchises convenues.

En cas de traitement hospitalier, veuillez faire en sorte que l'hôpital demande une **déclaration de prise en charge des frais auprès de Care Concept AG®**, au numéro de fax +49 228 97735-922. Les frais



d'ordonnance occasionnés seront remboursés - en cas de droit - après réception de la facture médicale correspondante sur le compte du preneur d'assurance que nous avons indiqué.

Remarque: En cas de traitement à l'étranger, veuillez envoyer les factures payées via le My [Care Concept](#) portail client ou l'application de facturation Care Concept à Care Concept AG®. Veuillez veiller à ce que le médecin mentionne le diagnostic sur les justificatifs. Un remboursement serait alors effectué sur le compte du preneur d'assurance qui nous a été indiqué.

Les frais de traitement des dommages accidentels sont couverts par l'assurance maladie. Les dommages d'invalidité permanents ne peuvent être couverts que par une assurance-accidents. Nous vous conseillons donc de souscrire une assurance-accidents.

L'assurance responsabilité civile vous protège contre les prétentions en dommages-intérêts de tiers. L'assurance-accidents vous protège contre les conséquences financières en cas de diminution de vos prestations de travail suite à une invalidité ou en cas de décès suite à un accident.

Au-delà de l'assurance maladie, nous proposons (par contrat juridiquement distinct) une assurance responsabilité civile privée ou un pack assurance responsabilité civile privée + assurance accident comprenant :

Assurance responsabilité civile	Typ S	Typ M	Typ XL
Montant forfaitaire garanti pour les dommages corporels et matériels	1 Mio. EUR	2 Mio. EUR	2.5 Mio. EUR
Frais d'expulsion en garantie en cas de déclaration de prise en charge du souscripteur vis-à-vis des autorités allemandes	1.000,- EUR	2.000,- EUR	3.000,- EUR
Assurance conjointe des dommages matériels aux biens immobiliers loués, franchise 10%, minimum 250,00 EUR par sinistre	10.000,- EUR	25.000,- EUR	50.000,- EUR
Risque de perte de clés de logements (ou chambre ou appartement) privés, franchise 10%, minimum 100,00 EUR par sinistre	-	-	1.000,- EUR
Franchise par sinistre	250,- EUR	0,- EUR	0,- EUR
Assurance accidents	Typ S	Typ M	Typ XL
Montant de base pour invalidité	-	30.000,- EUR	40.000,- EUR
Montant maximal pour invalidité avec barème progressif 350%	-	105.000,- EUR	140.000,- EUR
Capital décès en cas de décès accidentel	-	15.000,- EUR	25.000,- EUR
Frais de sauvetage après un accident	-	7.500,- EUR	10.000,- EUR
Chirurgie esthétique consécutive à un accident	-	2.500,- EUR	5.000,- EUR
Prime mensuelle*	2,- EUR	4,- EUR	7,50 EUR

* La prime doit être payée en un paiement unique pour toute la durée de l'assurance. La couverture d'assurance n'est effective que si la prime a été payée intégralement.

Vous trouverez l'étendue exacte des prestations dans les Conditions assurance accidents et responsabilité civile.

Assurance maladie obligatoire pour les étudiants

Si vous souhaitez commencer à étudier en Allemagne, vous pouvez généralement souscrire une assurance étudiante auprès d'une **assurance maladie obligatoire**. En tant que partenaire officiel de la DAK - Gesundheit, nous vous facilitons la tâche : si vous n'avez pas plus de 29 ans et que vous commencez à étudier dans un établissement d'enseignement supérieur en Allemagne au cours du premier semestre, vous pouvez demander votre assurance étudiante ici **directement en ligne**.

Care Student – Assurance pour étudiants

Si vous souhaitez commencer votre premier semestre en Allemagne dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État, vous devez souscrire une assurance pour étudiants légalement reconnue. Vous pouvez [appliquer directement en ligne](#) pour votre assurance étudiante Care Student, qui est moins chère que l'assurance maladie obligatoire.

Legal note: The information contained in this publication does not constitute the basis of any contract, but rather serves solely as to provide a product overview/description. Only the General Terms and Conditions of Insurance and the policy terms and conditions, upon which your contract is based, are legally binding.

Veillez noter que la traduction française n'a qu'une valeur informative. La version fermement légale est celle rédigée en allemand.